



FNEC FP-FO

FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - FORCE OUVRIERE

Section départementale de l'Isère

Grenoble, le 21 novembre 2014

M. BONHOMME Pascal
Secrétaire départemental adjoint
de la FNEC-FP FO

à Madame la Directrice académique
du département de l'Isère

Objet : Dépôt de préavis de grève

Madame la Directrice d'académie,

Conformément au décret du 1^{er} décembre 2008, notre organisation syndicale dépose un préavis de grève à partir du mercredi 3 décembre 2014,

- a) en contestation, pour les six collèges et les écoles de leur secteur dans le département, de la sortie de l'éducation prioritaire et des diminutions de moyens qui en sont le corollaire.
- b) en contestation de la formation des étudiants stagiaires de l'ESPE, qui impose :
 - des déplacements trop nombreux ;
 - une désorganisation régulière des emplois du temps ;
 - une charge de travail préjudiciable à la capacité de validation des UE et à la qualité des conditions de travail en présence des élèves (mémoire, obligation de suivre une formation pour un M2 pour des étudiants qui en sont déjà possesseurs.
- c) en contestation de la désorganisation des écoles primaires (maternelles et élémentaires) et de la remise en cause du statut des enseignants du fait de l'application des décrets sur les « rythmes scolaires ».

Recevez, Madame la Directrice d'académie, nos respectueuses salutations,

M. Pascal Bonhomme